



# ANALYSE COMPARATIVE DE DEUX APPROCHES DE RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES ORGANIQUES APPLIQUÉES À LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET LA COLLECTE DE PORTE EN PORTE  
DES MATIÈRES ORGANIQUES TRIÉES À LA SOURCE (3<sup>e</sup> VOIE)

## RÉSUMÉ DU RAPPORT FINAL

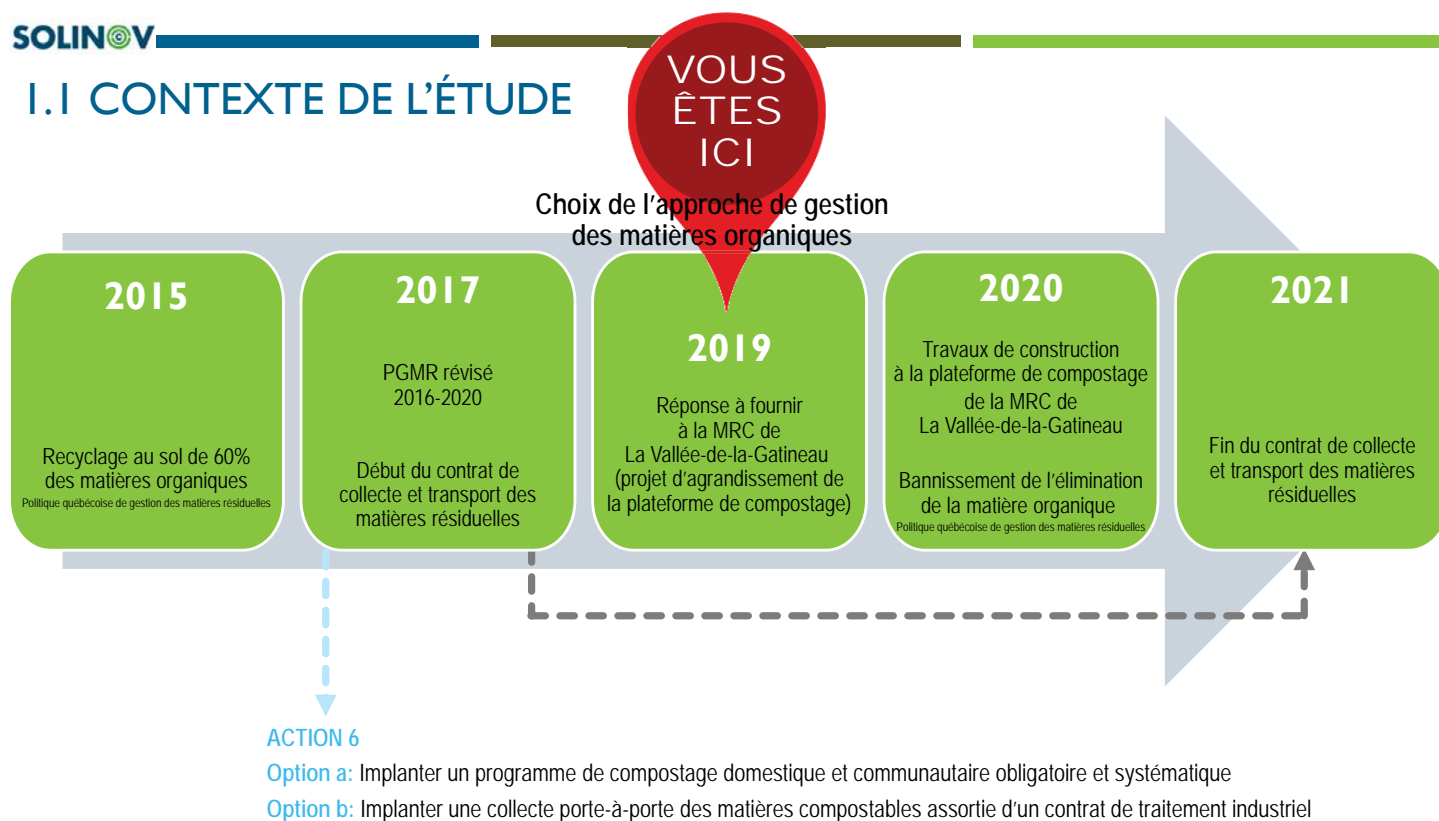
Août 2019

Marie-Hélène Gravel, ing., M. Ing.

Résumé\_RT01-72419

## I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

## I.1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE



Résumé\_RT01-72419

3

## I.2 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

### ■ Mandat de SOLINOV

Fournir un avis éclairé et appuyé sur des arguments économiques, techniques et environnementaux pour que la Municipalité de La Pêche puisse décider de l'approche de récupération des matières organiques à mettre en place sur son territoire.

### ■ Objectifs visés par la Municipalité de La Pêche

- 1) Fournir une réponse à la MRC des Collines-de-l'Outaouais (MRCCO) et à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) quant à l'intérêt de la Municipalité de La Pêche pour la collecte de porte en porte des matières organiques et leur traitement par compostage;
- 2) Identifier les changements à apporter aux modalités de collecte en vue du prochain devis d'appel d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles;
- 3) Évaluer l'intérêt et la faisabilité de proposer un regroupement de services pour la collecte et le transport à d'autres municipalités voisines.

Résumé\_RT01-72419

4

## 2. NOTIONS DE BASE SUR LES MATIÈRES ORGANIQUES

Résumé\_RT01-72419

5

### 2.1 QUE SONT LES MATIÈRES ORGANIQUES ?

VOYEZ LA VIE  
EN BRUN!



Source: RECYC-QUÉBEC. (2019). Aide mémoire. La vie en brun.

#### 3 règles simples :

**Ça se mange**  
(ou c'est une partie  
de quelque chose  
qui se mange)

**C'est en papier  
ou en carton**  
(propre ou souillé,  
non ciré)

**C'est un résidu  
de jardin**  
(sauf les branches)

RA

RV

#### Résidus alimentaires



#### Fibres souillées



#### Résidus verts



## 2.2 QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

Processus de décomposition

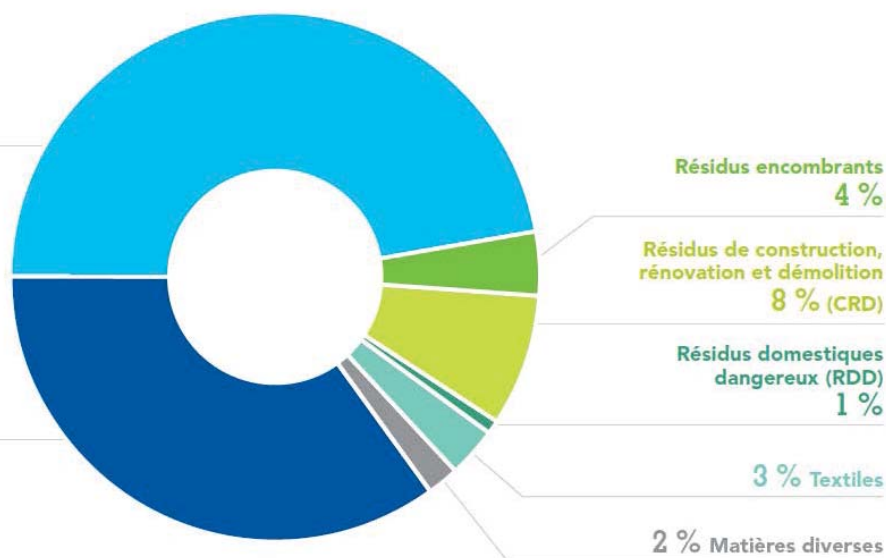
- + Biologique
- + Accélérée\*
- + Contrôlée\*
- + En présence d'oxygène
- + Qui produit un compost hygiénisé\*

\* Dans le cas d'un compostage de type industriel (par opposition au compostage domestique)

## 2.3 POURQUOI COMPOSTER ?

Matières organiques  
47 %

Matières recyclables de la collecte sélective  
35 %



Source: RECYC-QUÉBEC. (2015). Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel 2012-2013.

## 2.3 POURQUOI COMPOSTER ?

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)



1 tonne de matières organiques compostée émet près de **4 fois moins de GES** que 1 tonne enfouie  
 au lieu d'enfouissement de Lachute, où le biogaz capté est majoritairement converti en électricité



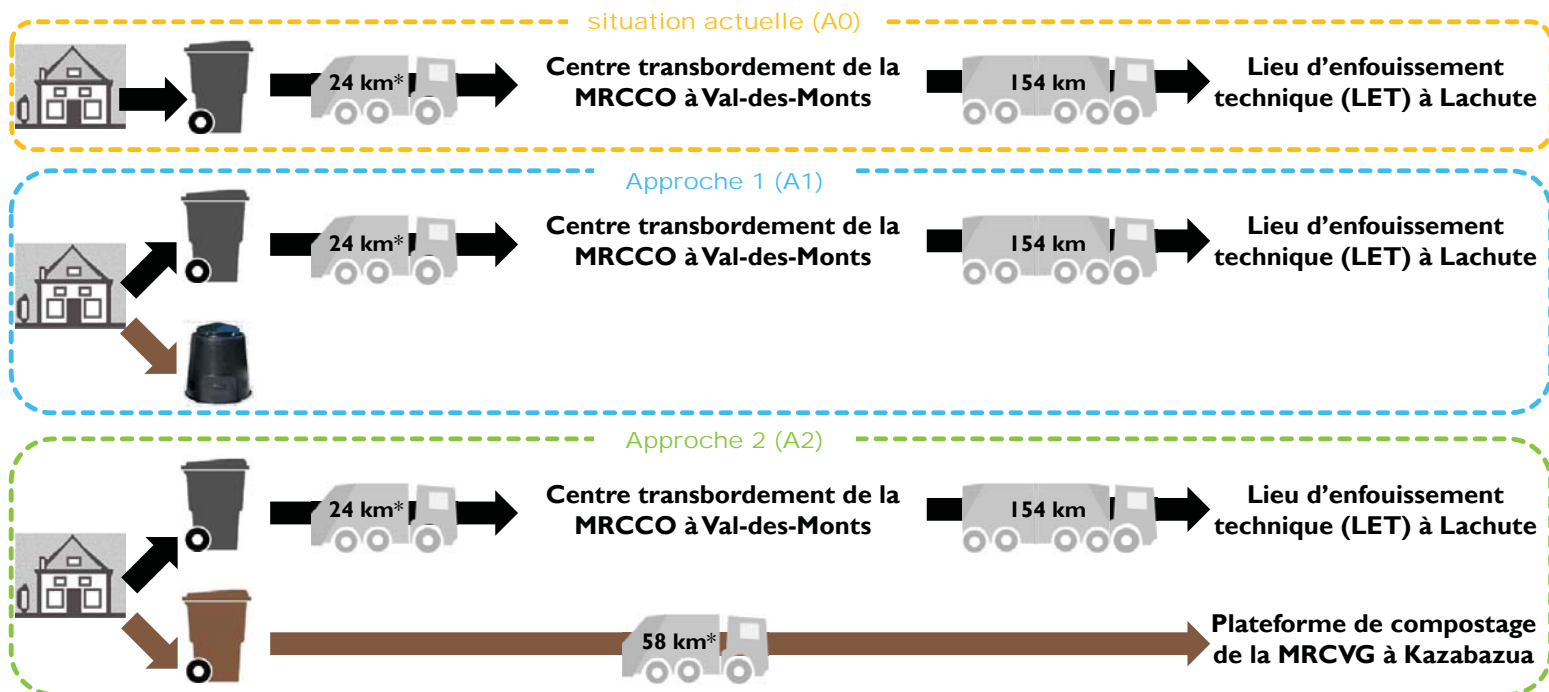
2. Réduire la quantité de déchets enfouis et augmenter la durée de vie des lieux d'enfouissement

3. Nourrir les sols avec le retour au sol du



## 3. DEUX APPROCHES DE RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES ORGANIQUES ANALYSÉES POUR LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

### 3.1 SERVICES OFFERTS SELON LES APPROCHES



Résumé\_RT01-72419

\* En localisant le point de départ au centre de masse de la municipalité (par hypothèse, à l'hôtel de ville).

11

### 3.1 SERVICES OFFERTS SELON LES APPROCHES

	Approche 1 Compostage domestique	Approche 2 Collecte de porte en porte et compostage centralisé
<b>Outils de récupération fournis</b>		
<b>Unités d'occupation desservies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Unifamiliales</li> <li>- Chalets</li> <li>- Plex (2 à 9 log.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Unifamiliales</li> <li>- Chalets</li> <li>- Plex (2 à 9 log.)</li> <li>- Multilogements (10 log. et plus)</li> <li>- ICI (industries, commerces et institutions)</li> </ul>

Résumé\_RT01-72419

12

## 3.2 EXEMPLES D'ORGANISMES MUNICIPAUX

### Approche 1

- MRC des Collines-de-l'Outaouais:
  - ▣ Val-des-Monts (obligatoire depuis juillet 2018)
  - ▣ L'Ange-Gardien (obligatoire depuis juillet 2019)
- Autres exemples de cas:
  - ▣ Lantier (MRC de Montcalm)
  - ▣ Sainte-Émilie-de-L'Énergie (MRC de Matawinie)
  - ▣ Certaines municipalités dans la MRC d'Autray

## 3.2 EXEMPLES D'ORGANISMES MUNICIPAUX

### Approche 2

Déjà plus de 2,5 millions de personnes desservies (2015)



## 3.3 QUANTITÉS DE MATIÈRES ORGANIQUES RÉCUPÉRABLES

### ■ Résultats de l'estimation des quantités (année 2018)

Secteur	Approche 1 Compostage domestique		Approche 2 Collecte de porte en porte et compostage centralisé	
	Matières organiques <sup>1</sup> (tonnes/an)	Déchets <sup>2</sup> (tonnes/an)	Matières organiques <sup>1</sup> (tonnes/an)	Déchets <sup>2</sup> (tonnes/an)
Résidentiel	170	2360	750	1780
ICI	0	450	90	370
<b>TOTAL</b>	<b>170</b>	<b>2810</b>	<b>840</b>	<b>2150</b>

1- L'estimation des quantités de matières organiques récupérables a été réalisée sur la base de performances typiques de récupération de matières organiques observées dans des municipalités québécoises ayant déjà mis en place de tels programmes .

2- Il s'agit des quantités de déchets considérant les quantités de matières organiques détournées par l'approche de récupération.

## 4. ANALYSE COMPARATIVE DES APPROCHES ÉTUDIÉES



## 4. ANALYSE COMPARATIVE DES APPROCHES ÉTUDIÉES

CRITÈRES		Approche 1	Approche 2
<b>Économiques</b>	Coût annuel (\$/an, \$/u.o.) <sup>1</sup>	✓	✓
	Coût de revient par tonne récupérée <sup>2</sup>		✓
<b>Environnementaux</b>	Atteinte des objectifs environnementaux (détournement de l'élimination)		✓ 5 x plus de tonnes récupérées que l'Approche 1
	Émissions de gaz à effet de serre (GES) associées au traitement et au transport <sup>3</sup>		✓ 3 x plus de réduction de GES que l'Approche 1
<b>Techniques</b>	Délai de mise en œuvre	✓	
	Suivi et contrôle		✓
	Synergie(s) et regroupement(s) potentiels		✓ Régionalisation du traitement (service public) Regroupement potentiel pour optimiser les parcours de collecte (Cantley, Chelsea, Pontiac, MRCVG)

1- Incluant l'achat des outils de récupération fournis par la municipalité, la collecte, le transport et le compostage des matières organiques, la collecte, le transport, le transbordement et l'enfouissement des déchets, ainsi que la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

2- Correspondant au coût annuel (voir note 1) divisé par le nombre de tonnes de matières organiques récupérées selon l'approche.

3- Incluant le transport et l'enfouissement des déchets, le transport et le compostage des matières organiques.

## 5. CONCLUSION

## 5. CONCLUSION

- L'approche de récupération des matières organiques par une collecte de porte en porte et compostage centralisé (Approche 2) est globalement plus avantageuse que l'approche par compostage domestique (Approche 1):
  - Davantage de tonnes de matières organiques détournées de l'élimination;
  - Coût annuel comparable entre les deux approches (compte tenu des hypothèses);
  - Coût annuel comparable à la situation actuelle (où il n'y a pas de service offert pour les matières organiques);
  - À long terme, permet de percevoir la redistribution des redevances pour l'élimination.